



Règles – à lire avec attention

Inscription

- L'inscription est valable pour un semestre. Si l'élève souhaite poursuivre, une réinscription est impérative au semestre suivant. Le renouvellement n'est pas automatique.
 - Aucun enfant ne sera accepté sans avoir été inscrit au préalable.
 - En cas d'inscriptions insuffisantes, l'ASIRE se réserve le droit de modifier la fréquence ou le jour proposé ou de supprimer l'activité.
 - Chaque inscription est définitive et sera facturée pour le semestre en entier (sauf en cas d'annulation du cours par l'ASIRE).
 - La validation de l'inscription est faite dès la réception du contrat par mail de Monportail/MesActivités. Si le cours est annulé, les parents seront informés par mail.
-

Présences

- Les parents qui inscrivent leur enfant s'engagent à ce qu'il suive avec assiduité l'activité choisie.
- Les présences sont validées par la personne responsable de l'activité directement sur MonPortail/MesActivités.
- Toute absence non excusée à l'activité est signifiée par e-mail aux parents.

Respect de l'enseignant

- L'enfant s'engage à respecter l'horaire de l'activité.
 - Il sera respectueux et poli envers l'enseignant et ses camarades.
 - Il respectera les consignes du/de la responsable.
 - Les parents seront informés par l'enseignant si le comportement de leur enfant perturbe l'activité. Si la situation persiste, l'ASIRE se réserve le droit de résilier le contrat, sans remboursement.
 - Lors des périodes de devoirs surveillés, si un élève n'a pas de devoirs, il devra prévoir de quoi s'occuper. En cas de comportement perturbateur, l'enseignant pourra le renvoyer à la maison avant la fin du cours.
-

Facturation

- Le montant de l'activité sera débité du compte familial Monportail une fois par semestre, selon le tarif mentionné sur le site internet de l'ASIRE.
 - Toute participation, même unique, à une activité engendrera une facturation du semestre complet, le cours étant ouvert en fonction du nombre d'inscriptions.
 - Aucun remboursement n'interviendra en cours de semestre.
-

Résiliation

La résiliation de l'inscription doit se faire via le site internet www.asire.monportail.ch en vous connectant avec vos accès et en informer par mail l'ASIRE à l'adresse secretariat@asire.ch. Cependant il n'y aura pas de remboursement.